

## CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL PAR LA VOIE EXTERNE - SESSION 2025

### DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLOME

Ce document, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après, doit impérativement être fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme,

**au plus tard le 20 mars 2025, dernier délais**

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de Gestion du Finistère, jusqu'à 17h00, dernier délai.

**Toute demande d'équivalence incomplète ou imprécise sera rejetée, sans possibilité de nouvelle étude.**

**NOM et prénom du candidat** : .....  
(pour les femmes mariées, précisez le nom de naissance)

**Né(e) le** : ..... **à** : .....

**La condition de diplôme normalement requise pour se présenter au concours de Rédacteur territorial par la voie externe et la suivante :**

**Condition de diplômes normalement requise :** ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement IV) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

**❶ Le candidat a déjà obtenu une équivalence de diplôme** pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel les mêmes conditions de qualification sont requises <sup>(1)</sup>

OUI

NON

**❷ Le candidat sollicite une équivalence au titre d'un titre ou d'un diplôme immédiatement inférieur** à celui ou ceux requis et justifie **d'au moins deux ans d'activités professionnelles** relevant de la même catégorie socio professionnelle <sup>(1)</sup> :

OUI

NON

**❸ Le candidat sollicite une équivalence au titre d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans** relevant de la même catégorie socio professionnelle <sup>(1)</sup> :

OUI

NON

**Fait le** : .....

**Je soussigné(e)** ..... **certifie sur l'honneur l'authenticité des informations portées sur ce document** <sup>(2)</sup>.

**Signature :**

(1) Cocher la case correspondante

(2) Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

Vos données sont conservées par le service concours dans le but de gérer votre inscription au concours/examen. Elles sont conservées 5 ans et détruites. Vous avez des droits sur vos données que vous pouvez exercer en contactant le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante [dpd@cdg29.bzh](mailto:dpd@cdg29.bzh). Pour plus de renseignement, veuillez consulter le règlement général du concours/examen.

**REDACTEUR TERRITORIAL PAR LA VOIE EXTERNE – SESSION 2025**
**DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME  
ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCÉES**
**NOM et prénom du candidat :** .....

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)

Vos données sont conservées par le service concours dans le but de gérer votre inscription au concours/examen. Elles sont conservées 5 ans et détruites. Vous avez des droits sur vos données que vous pouvez exercer en contactant le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante [dpd@cdg29.bzh](mailto:dpd@cdg29.bzh). Pour plus de renseignement, veuillez consulter le règlement général du concours/examen.

**PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT  
A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME**

Les pièces ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme. Toute demande d'équivalence incomplète ou imprécise sera rejetée, sans possibilité de nouvelle étude.

**❶ CANDIDAT AYANT BENEFICIE D'UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LE MEME CONCOURS OU POUR TOUT AUTRE CONCOURS POUR LEQUEL LA MEME CONDITION DE QUALIFICATION EST REQUISE****—> PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :**

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat

**ET**

- une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour le même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise.

**❷ CANDIDAT TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI OU CEUX REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES****—> PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :**

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,

**ET**

- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis,

**ET**

- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

**ET**

- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...),

**ET**

- si possible tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP, ...).

**❸ CANDIDAT JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES****—> PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :**

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,

**ET**

- une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

**OU**

- tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur assermenté,

**ET**

- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...),

**ET**

- si possible tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP, ...).